

# Plateforme d'Observation des Solidarités

## DREETS des Pays de la Loire et commissaire à la lutte contre la pauvreté

<https://pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr/>

<https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/>

### Groupe de travail « Pauvreté » Compte-rendu n°12 – 07/03/2025

#### Participants :

ANLCI : Armelle DESABAYE-NOURRY  
Banque Alimentaire 44 : Jean-Robert LECONTE  
CAF 44 : Bérangère DAVIAUD  
Conseil Départemental 72 : Jocelyne HERBRON  
CESER : Dominique LAPERRIERE-MICHAUD  
DDETS 85 : Valérie CLEMOT  
Directrice régionale déléguée aux droits des femmes : Samira TOUITI  
DREETS : Giuliana MASSOLO, Johan HOUSSIN  
France Travail : Vincent RAGOT  
Insee : Ophélie KAISER  
Kantiles : Victoire CHATAIN et Emmanuel HERBEPIN  
Pornic agglo Pays de Retz : Laurane ELAN  
SIAO : Paul COUTENS  
Solinum : April BOUVIER  
URAF : Anne-Yvonne PETITEAU  
URRIOPS : Anouk GRAYON

#### Animation/coordination :

Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté :  
François GAUTIER  
Compas : Michaël BERNIER et Stéphanie BIGO  
DREETS : Elisabeth GALLARD, Céline TECHER et Yann SICAMOIS

#### Intervention :

CD44 : Camille SOURICE et Thibault LE POGAM  
Insee : Laura GALLAIS

#### Excusés :

ARML : Isabelle RABAUD

## Ordre du jour :

- Présentation de l'étude : « **Trois enfants mineurs sur quatre vivent en famille traditionnelle** » de l'Insee (Laura Gallais), <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8324456#onglet-2>
- Présentation de l'étude : « **Monoparentalité : "Survivre au sprint quotidien"** » du Département de Loire-Atlantique (Camille Sourice), [https://observatoire.loire-atlantique.fr/44/les-etudes/etude-monoparentalite-survivre-au-sprint-quotidien-novembre-2024/p1\\_21814](https://observatoire.loire-atlantique.fr/44/les-etudes/etude-monoparentalite-survivre-au-sprint-quotidien-novembre-2024/p1_21814)
- Echanges sur la note de conjoncture Précarité en Pays de la Loire 2025.

## Introduction de François Gautier, commissaire à la lutte contre la pauvreté

### Dernières parutions :

[Logement : un ménage ligérien sur six confronté à la vulnérabilité énergétique](#), INSEE Pays de la Loire, paru le 30/01/2025

[Monoparentalités : les solidarités familiales, un relais important au quotidien pour la prise en charge des jeunes enfants](#), DREES, paru le 30/01/2025

[La protection sociale en Europe en 2023](#), DREES, paru le 29/01/2025 : En 2023, les dépenses pour les prestations de protection sociale représentent en moyenne 26,6 % du PIB dans les pays de l'UE-27 et 31,5 % du PIB en France.

[Minima sociaux : plus d'un bénéficiaire en cours de carrière sur trois l'est encore après son départ à la retraite](#), DREES, paru le 27/02/2025 : Le passage à la retraite ne garantit pas une sortie des minima : plus d'un ancien bénéficiaire sur trois l'est toujours après les âges légaux de la retraite. Fait écho à l'étude sur les seniors en situation de précarité prévu en Pays de la Loire par l'INSEE d'ici fin 2025.

[Minima sociaux et prestations sociales - Ménages aux revenus modestes et redistribution](#) - Édition 2024, DREES, parus le 24/10/2024

[Ce qui change dans les statistiques sur les inscrits à France Travail avec la loi pour le plein emploi](#), DARES, paru le 13 février 2025

[En février 2025, les prix à la consommation augmentent de 0,8 % sur un an](#), INSEE, paru le 28/02/2025 : Pour la première fois depuis février 2021, le glissement annuel serait en deçà de 1 %. Le net ralentissement des prix s'expliquerait par un fort repli des prix de l'énergie : les prix de l'électricité baisseraient nettement sur un mois alors

qu'ils augmentaient fortement en février 2024. Sur un an, les prix des services ralentiraient. Les prix des produits manufacturés et du tabac ralentiraient aussi mais dans une moindre mesure, tandis que ceux de l'alimentation accéléreraient légèrement.

[Une estimation du taux de vulnérabilité énergétique des ménages pour le logement](#), INSEE, paru le 06/01/2025

[Politique de la ville et prestations de la CAF en 2023 - 1,8 million de foyers allocataires en quartier prioritaire](#), INSEE, paru le 22/05/2025

[Rapport de recherche « Trajectoires de pauvreté : profils, déterminants et conséquences »](#), CNLE, paru le 28/11/2024

Rapport de l'IGAS | « [Pauvreté et conditions de vie des jeunes dans le monde rural : Comment adapter les réponses institutionnelles ?](#) », paru le 17/01/2025

[L'insertion par l'activité économique en 2023](#), Dares, paru le 13 février 2025 : En 2023, 173 200 nouveaux contrats sont signés dans une structure d'insertion par l'activité économique (IAE), soit 1 % de moins qu'en 2022.

[L'accompagnement social généraliste dans les caisses d'allocations familiales et les départements](#), Cour des comptes, paru le 20/01/2025

Fin septembre 2025 > étude sur les seniors en situation de précarité en PDL

Enquête nationale SDF > fin 2026

## Présentation de l'étude : Trois enfants mineurs sur quatre vivent en famille « traditionnelle » de l'Insee par Laura Gallais

L'étude est disponible sur le site de l'Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8324456#onglet>

Le support de présentation est disponible sur l'espace privé du site de la POS : <https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/privatespace/trois-enfants-mineurs-sur-quatre-vivent-en-famille-traditionnelle/>

### **Quelques éléments à retenir :**

- Les Pays de la Loire est la 3ème région la plus jeune de France hexagonale : les enfants mineurs représentent 22% de la population.
- Dans la région, les enfants vivant en famille « traditionnelle » sont sur-représentés.
- La famille « traditionnelle » comprend 2 adultes en couple (1 homme et 1 femme, 2 femmes, 2 hommes) avec un ou plusieurs enfants.
- La Vendée enregistre la part la plus importante de France d'enfants vivant en famille traditionnelle.
- La région enregistre la part la plus faible en France hexagonale de familles monoparentales.
- La Sarthe a la part la plus importante de familles monoparentales de la région avec 21% et la Vendée et la Mayenne ont les parts les plus faibles.
- 47% des enfants de la région vivent dans une famille de 2 enfants.
- La région enregistre la part de familles de 3 enfants la plus importante de France.
- 30% des enfants de familles monoparentales vivent dans une famille d'un enfant.
- Une surreprésentation des enfants vivant en famille « traditionnelle » est constatée dans beaucoup d'EPCI de la région, notamment en zone rurale : le nord-est de la Vendée enregistre le taux le plus important avec 80% d'enfants vivant en famille « traditionnelle ».
- Dans le reste de la France, ces enfants vivent davantage dans des zones urbaines.
- 61% des enfants de familles monoparentales vivent dans des zones urbaines, une surreprésentation est constatée dans des zones urbaines du Mans, de Laval, d'Angers et Nantes.
- Une surreprésentation des familles recomposées est constatée dans les zones rurales, surtout en Sarthe et dans le sud de la Vendée (zone touchée par la précarité).
- 73% des adultes de famille monoparentale sont en emploi.
- 82% des enfants vivant en famille monoparentale ont leur parent ayant un diplôme, contre 91% des enfants vivant en famille « traditionnelle ».
- 81% des enfants de familles monoparentales vivent avec leur mère (contre 83% en France hexagonale).
- 16% des enfants de parents séparés sont en garde alternée (% le plus important après celui de la Bretagne : 17%).
- 20% des 9-11 ans sont en garde alternée.

NB : Cette étude a été menée sur toutes les régions de France.

L'Insee publiera une étude complémentaire en 2025 (liens avec les parents, liens avec les grands parents, ...)

D'après une étude sur les écarts de revenus salariales femmes-hommes : l'écart s'accroît plus le nombre d'enfants augmente.

Données SIAO : 60% de familles monoparentales dans le public SIAO et 30% d'enfants.

Il existe une corrélation entre les familles recomposées et la précarité sur la Sarthe et la Vendée.

Un dossier sur la Sarthe de l'Insee sera prochainement publié.

## **Présentation de l'étude : « Monoparentalité : "Survivre au sprint quotidien" » du Département de Loire-Atlantique par Camille Sourice**

L'étude est disponible sur le site du Département de Loire-Atlantique : [https://observatoire.loire-atlantique.fr/44/les-etudes/etude-monoparentalite-survivre-au-sprint-quotidien-novembre-2024/p1\\_21814](https://observatoire.loire-atlantique.fr/44/les-etudes/etude-monoparentalite-survivre-au-sprint-quotidien-novembre-2024/p1_21814)

Le support de présentation est disponible sur l'espace privé du site de la POS : <https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/privatespace/monoparentalite-survivre-au-sprint-quotidien/>

### **Quelques éléments à retenir :**

- Cette étude, menée en lien avec la Caf et l'Etat via le Pacte des solidarités, s'inscrit dans les politiques publiques d'action sociale du Département : Action sociale de proximité et insertion (modes de garde...) et Enfance famille (protection de l'enfance, PMI).
- Les objectifs principaux : Comprendre les ressentis quotidiens des parents, Identifier les besoins et les profils des familles monoparentales, ajuster les services proposés aux besoins et Lutter contre le non-recours.
- Le Département s'est appuyé sur la Caf afin d'envoyer des questionnaires aux familles monoparentales allocataires de la Caf.
- L'étude s'est attachée à recueillir des témoignages parlants, à rechercher la parole des personnes concernées : 8 730 familles monoparentales ont répondu à l'enquête soit 16% des familles monoparentales du département.
- Pourquoi le titre « sprint au quotidien » ? Car il y a peu de relais au quotidien quand on est en famille monoparentale.
- Les familles monoparentales ont un besoin important de s'exprimer.
- L'étude démontre en quoi être en famille monoparentale est plus difficile dans les différentes situations de la vie quotidienne
- 80% des monoparents qui ont répondu à l'enquête sont des femmes.
- En moyenne les femmes sont depuis 6,5 ans en situation monoparentale.
- 84% des situations de monoparentalité font suite à un divorce ou une séparation.

- Dans l'étude, un zoom est fait sur la monoparentalité après des violences conjugales (cf. page 59 de l'étude).
- 70% des monoparents ont la charge des enfants de façon permanente.
- 1,8 enfant en moyenne par famille monoparentale est dénombré.
- 14% des monoparents sont au chômage et 52% des monoparents sont employés ou ouvriers.
- Contraintes face à l'emploi : les monoparents travaillent davantage à temps partiel (24% contre 12% des parents dans les familles en couple).
- 60% des monoparents jugent que leur situation au chômage est liée à leur situation familiale.
- Difficultés face à l'emploi pour 55% des monoparents : contraires horaires, déplacements professionnels, accès au mode de garde et leurs couts, sécurité financière.
- Des employeurs frileux à embaucher des familles monoparents ?
- Situation face au logement : la mère change de domicile sur plus de 60% des situations (51% des pères).
- Moins de monoparents propriétaires après une séparation.
- Le cout et la proximité de l'école sont les premiers critères pour chercher un logement.
- Les difficultés à emprunter pour un logement sont plus importantes pour les monoparents.
- Les délais d'accès aux logements sociaux souvent perçus comme très longs.
- Freins des modes garde : 55% des répondants estiment que la situation de monoparentalité est plus difficile pour l'accès à un mode de garde (frein assistantes maternelles, couts...) que dans une situation de couple.
- Un grand isolement des monoparents : 77% des monoparents déclarent que l'autre parent n'intervient pas sur son temps de garde.
- Il n'existe pas d'aide pour garder les enfants après 6 ans.
- 86% des monoparents considèrent que la situation financière est plus difficile (effet majorée chez la mère).
- Ressenti des monoparents : difficultés plus importantes pour l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle.
- Culpabilisation des monoparents en termes de temps et de budget.
- L'éducation des enfants : 59% des monoparents jugent l'éducation des enfants comme plus difficile.
- La gestion du quotidien : une charge mentale exacerbée.
- Un ressenti difficile (santé physique, santé mentale) surtout sur les familles monoparentales en garde permanente.

#### **Échanges suite à la présentation :**

- Questionnement sur le montant des pensions alimentaires et le non-recours des familles monoparentales -> En 2023, un nouveau dispositif de recours pour lutter contre les non-paiements des pensions alimentaires (cf. l'ARIPA - l'agence de recouvrement et d'intermédiation des pensions alimentaires) – remarque : difficultés quand il y a eu des violences familiales et quand un des parents n'est pas solvable.  
**L'ARIPA** protège les parents en situation de séparation contre les impayés de pensions alimentaires. L'ARIPA facilite également les démarches des usagers et informe et accompagne les parents dans leur parcours de séparation : <https://www.pension-alimentaire.caf.fr/>

- Questionnement sur le du logement ? Faciliter l'accès ou garder le logement suite à une séparations.
- Film « **à plein temps** » : sujet sur la violence, le stress, la souffrance, l'épuisement et charge mentale de la vie quotidienne des familles monoparentale.
- Etude de Terra nova : proposition d'une solidarité à la source, levée la charge mentale, lutter contre l'insolvabilité : <https://tnova.fr/economie-social/protection-sociale-solidarites/separations-conjugales-et-reconfigurations-familiales-un-angle-mort-de-letat-providence/>
- Journée régionale sur le sujet à venir et à prévoir prochainement.

## Echanges sur la note de conjoncture Précarité en Pays de la Loire 2025

Veillez trouver ci-dessous un lien vous permettant de télécharger la nouvelle note de conjoncture Précarité en Pays de la Loire 2025, qui a été présentée lors de ce GT Pauvreté :

[https://compas-tis.fr/download/60j/DREETS/Note\\_de\\_conjoncture\\_DREETS\\_GT\\_Pauvrete\\_2025-02-Projet.pdf](https://compas-tis.fr/download/60j/DREETS/Note_de_conjoncture_DREETS_GT_Pauvrete_2025-02-Projet.pdf)

L'ensemble des données ont été mises à jour avec quelques ajustements à noter :

- Nous n'avons pas pu obtenir les données sur la population couverte de la CAF/MSA, ainsi elles ont été remplacées par les données de la Drees sur les ménages allocataires (*NB : les évolutions récentes au cours de l'année 2024 vont à l'encontre des évolutions 2022-2023 présentées dans la note*).
- Pour les données CAF/MSA, les parts des populations couvertes ont été remplacées par les parts des ménages couverts.
- Les données URAF ont été déclinées aux départements.
- La Banque Alimentaire n'a pas pu nous communiquer l'ensemble des données des déclarations d'incidents de paiement mais uniquement les flux de l'année 2023.
- Pour les données des droits aux compte, les données concernent les désignations et non les demandes (certaines demandes n'allant pas à leur terme).
- Les données 2022 de la Banque Alimentaire étaient incomplètes (celles du 44 et du 72 notamment), nous avons ajouté une évolution 2022-2023 pour ces données.
- Les données Carsat sur les bénéficiaires de l'Aspa ont été ajoutées à la fin de la note.

## Prochaine réunion

**Vendredi 6 juin 2025** (10h-12h) :

*Ordre du jour :*

- Présentation de l'étude du Carif-Oref / OFII / Dreets sur les freins à l'emploi des primo-arrivantes (réfugiées)
- Note du Compas sur les évolutions récentes des données de la Drees (RSA/AAH/prime d'activité...)
- Point de conjoncture des partenaires